



## INTERSCOLAIRE 2019-2020

# SDEC

Les Titans, synonyme de fierté et d'appartenance pour nos élèves, est le nom de nos équipes interscolaires sportives et culturelles. Ces équipes s'entraînent à raison de 1 à 2 fois par semaine, après les heures de cours, en plus de jouer des matchs dans les ligues scolaires. L'excellence, le plaisir et le respect sont des valeurs associées aux Titans. Entre la compétition et la participation, les Titans offrent un encadrement de qualité permettant aux athlètes de progresser, de se réaliser et de performer.

Notre programme privilégie la pédagogie, l'équilibre et le désir de responsabiliser les élèves. En effet, nous exigeons de nos athlètes qu'ils soient présents aux entraînements et aux compétitions, ce qui nous permet de favoriser l'apprentissage d'une gestion efficace de leur temps.

Le Séminaire de Chicoutimi impose une politique de temps de jeu à ses entraîneurs. Celle-ci permet à tous les athlètes de se faire valoir minimalement en situation de jeu. Cette politique évolue selon la période de l'année et l'âge de nos athlètes afin de progresser de la participation vers la compétition.

### Pour vous inscrire

**Remettre le paiement et cette fiche d'inscription signée par un parent.**

**La date limite pour vous inscrire est le mercredi 4 septembre.**

**Les activités débuteront dans la semaine du 9 septembre.**

|   |  |
|---|--|
| Nom de l'élève - niveau                     |  |
| Discipline interscolaire choisie            |  |
| Argent<br>Chèque<br>Chèques postdatés       |  |
| Signature du parent<br><b>(Obligatoire)</b> |  |

### Pour toute information ou pour inscription

M. Martin Renaud, technicien en loisirs (sports), 418-549-0190 poste 318

M<sup>me</sup> Chanlate Bourbonnais, technicienne en loisirs (socioculturel), 418-549-0190 poste 316

## POLITIQUE DE PAIEMENTS

- Pour confirmer l'inscription, vous devez remettre ce formulaire dûment complété aux techniciens en loisirs ou au Service des finances de l'école et ce, accompagné des paiements.
- Il est possible de payer en 1 versement daté du 6 septembre 2019 ou en 3 versements aux dates suivantes : 6 septembre, 11 octobre et 8 novembre 2019.
- Le Séminaire peut retirer un jeune d'une activité si l'inscription n'est pas complétée.
- Un jeune qui pratique deux interscolaires différents (excluant les concentrations) peut obtenir, s'il en fait la demande, une réduction 20% sur sa 2<sup>e</sup> inscription (sur le coût d'inscription le moins élevé).

| √ | Disciplines     | COÛT D'INSCRIPTION<br>Année 2019-2020 |                      |                     |                     |
|---|-----------------|---------------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
|   |                 | En 1 versement                        | En 3 versements      |                     |                     |
|   |                 | 6 septembre                           | 6 septembre<br>(25%) | 11 octobre<br>(25%) | 8 novembre<br>(50%) |
|   | Athlétisme      | 75\$*                                 | 18.75\$              | 18.75\$             | 37.50\$             |
|   | Badminton       | 275\$                                 | 68.75\$              | 68.75\$             | 137.50\$            |
|   | Basketball      | 525\$**                               | 131.25\$             | 131.25\$            | 262.50\$            |
|   | Cheerleading    | 450\$***                              | 112.50\$             | 112.50\$            | 225.00\$            |
|   | Cross-country   | 75\$                                  | 18.75\$              | 18.75\$             | 37.50\$             |
|   | Improvisation   | 375\$                                 | 93.75\$              | 93.75\$             | 187.50\$            |
|   | Tennis de table | 250\$****                             | 62.50\$              | 62.50\$             | 125\$               |
|   | Volleyball      | 475\$                                 | 118.75\$             | 118.75\$            | 237.50\$            |

\* L'inscription se fera à l'hiver.

\*\*Une camisole réversible d'entraînement est comprise dans le prix.

\*\*\*Un montant additionnel vous sera demandé pour faire l'achat du costume officiel de compétition.

\*\*\*\* Les frais pour les tournois sont en sus.

## POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- Le jeune qui démissionne de son activité doit obligatoirement se présenter au Service des finances pour signer le formulaire d'abandon. Ceci est obligatoire pour procéder au remboursement. Cette démarche est la responsabilité de chaque élève.
- Dès l'inscription du jeune, 25% des frais d'inscription ne seront pas remboursés\*. Après le début des activités, 50% des frais d'inscription ne seront pas remboursés. Aucun remboursement ne sera accordé 45 jours après le début de l'activité.

\* Le premier versement correspond à 25 % du coût de l'inscription.

# SDEC